

Prisons : le fantasme du 5 étoiles

Douche, téléphone et un peu d'internet par chambre : c'est pour les nouvelles prisons. Pour les anciennes, on se contentera du téléphone.

• **Albert JALLET**

Un coin sanitaire par chambre avec une douche, une connexion internet, un téléphone. Est-ce le futur des prisons belges ? Pas tout à fait.

Laurent Sempot, le porte-parole de l'administration pénitentiaire relativise. «*Ce type d'infrastructure a été prévu pour les nouvelles prisons. Une politique qui a donc été mise en place il y a plus de 5 ans d'ici quand on a*

décidé de construire de nouveaux bâtiments.»

C'est comme ça que Marche-en-Famenne ou Leuze-en-Hainaut sont dotées de ce type d'équipement. Et encore. Au niveau douche et téléphone, c'est ok, par contre, pour la connexion, les pensionnaires de Marche devront encore s'armer de patience.

Une connexion aussi toute relative : «*Il faut plutôt parler de service informatique. Une plateforme de service comme commander des articles au magasin de la prison, louer des films. Bref, un intranet qui digitalise des services qui existaient déjà.*»

La petite toile de la prison

Quant à l'accès à la grande toile, elle rétrécit sérieusement quand elle se tisse au niveau carcéral. «*Dans le cadre de la re-*

cherche d'emplois, de formations, le détenu pourra accéder à certai-

nes pages bien définies comme celles du Forem, de la Communauté française...» Pas les plus folichonnes.

Mais quid des anciennes prisons ? «*Pas question d'installer des douches, c'est techniquement impossible. Par contre, ce qui est sur les rails, c'est le placement d'un téléphone dans les cellules. La décision de lancer des marchés publics a été prise. Maintenant, il faut que les dossiers fassent leur chemin.*»

Bref, on est encore loin des prisons « 5 étoiles » comme certains le fantasment. Et si ces améliorations, progressives, sont au programme, c'est aussi dans l'intérêt du personnel et de la société elle-même (lire ci-dessous). ■

Syndicats : oui mais

Franck Jacobs, secrétaire général FGTB : «*Ce type d'infrastructures évite les transferts, c'est très bien. Mais il ne faut pas perdre de vue la*

surpopulation carcérale. Si on met deux détenus dans une chambre prévue pour un seul et qu'il y a casse de matériel, ce sera évidemment une source d'ennuis. Dans les nouvelles prisons, la surpopulation est limitée à +15 %, sinon cela fait exploser le prix du leasing (puisque c'est du tout compris,

catering, réparations, location).» Cela risque de retomber sur les anciennes prisons. Se pose alors avec plus d'acuité le problème de l'équité entre les détenus, dicit Thibaut Slingeneuer, chercheur.

Serge De Prez, responsable «prison» à la CSC : «*Oui à ces*

aménagements mais ils doivent s'accompagner de missions d'encadrement. La prison n'est pas qu'un lieu de privation de liberté, ce devrait aussi être un lieu de réinsertion. On peut s'interroger sur ce rôle en regard des 40 % de récidives.»

A.J.

• **Serge DE PREZ**

Permanent CSC

Personnel : -4 %

Fonctionnement : -20 %

Ces projets font rire jaune Serge De Prez, permanent CSC : «*C'est très bien mais*

tout cela me laisse sceptique», commente-t-il.

«*Il faudrait, parallèlement à cela, avoir du personnel en nombre. Pour assurer un*

encadrement digne de ce nom», prévient le syndicaliste.

«*Et là, on est mal parti puisque le nouveau gouvernement vient de décider qu'il faut réaliser des économies à hauteur*

de 4 % rien qu'au niveau de personnel tandis qu'à partir de 2015, il prévoit 20 % d'économie sur les frais de fonctionnement ! Ce qui est tout à fait irréaliste.»

Il n'y a pas que le confort matériel

• **Albert JALLET**

«**C**e type d'équipement n'est-il bénéfique qu'au détenu ? Non. » : Thibaut Slingeneyer est assistant à l'unité de recherche en criminologie et expert en réinsertion à l'UCL.

Le personnel, pas qu'un porte-clefs

« Si le détenu est concerné au premier chef, le personnel pénitentiaire l'est aussi. Parce qu'il devra consacrer moins de temps à ouvrir et fermer des portes de cellules pour aller conduire les détenus à la douche ou au téléphone. Cela évite aussi des tensions comme lorsqu'il doit intervenir pour des questions de timing. On restreint leur rôle de porte-clefs et on donne, théoriquement, du temps supplémentaire pour des tâches d'encadrement. »

Coller à la vie hors prison

L'autre bénéficiaire est la société elle-même. « La prison rime plutôt avec école du crime que réinsertion. Il faut adapter la situation carcérale au plus proche de la situa-

Certaines prisons « offrent » des conditions de vie indignes, ce qui vaut à la Belgique d'être pointée du doigt régulièrement.

tion de vie hors de la prison tant que faire se peut. Parce que ça doit se faire entre quatre murs. Il faut que la vie y soit la plus normale possible pour que le détenu soit dans les meilleures conditions lorsqu'il sort de ces quatre murs. »

L'expert d'expliquer : « Il est impératif que le détenu soit responsabilisé et non plus infantilisé. Qu'il doive demander tout et n'importe quoi aux agents pour finalement se sentir victime de cette société. Il doit se reprendre en main. Tout bénéfice pour sa réinsertion. »

Tailler une bavette

Mais attention, ces meilleures conditions matérielles ne sont pas tout. Thibaut Slingeneyer : « Cela ne doit pas se faire au détriment de l'interaction entre le détenu et le personnel surveillant. Ça ne se passe pas toujours mal entre les deux ! Et lors des transferts, il y a une interaction informelle entre les deux. Où l'on taille une petite bavette. Ce qui est important. Donc si on réduit le nombre d'interconnexions de ce type, il faut en créer de nouvelles. Comme cela se fait en France ou au Canada. Où l'on développe d'autres échanges utiles à la réinsertion. Il faut instaurer un climat de confiance. Le confort matériel n'est pas tout. Il ne faut pas oublier que la perte de liberté est bien là. » ■